

MADAGASCAR SE SOUVIENT : LES MULTIPLES VISAGES DU MONUMENT AUX MORTS DU LAC ANOSY, ANTANANARIVO¹

Eric JENNINGS
Professor of History
University of Toronto (Canada)

Nombreux sont ceux qui ont déploré le silence quasi total sur l'outre-mer et la colonisation dans les *Lieux de mémoire* de Pierre Nora (à l'exception d'un chapitre sur l'Exposition de 1931). Nora lui-même a posé la question, qui peut pourtant ressembler à une évidence, de savoir si la notion de lieu de mémoire était aisément exportable². Très récemment, grâce notamment à Robert Aldrich et Gregory Mann, une excellente historiographie anglophone s'est développée sur la commémoration et les lieux de mémoire coloniaux français³. Cette thématique promet de mettre en lumière des tensions empreintes dans la pierre à l'heure même où des fissures apparaissent dans l'édifice colonial - lorsque les élites indigènes notamment, cherchèrent à traduire le sacrifice de la grande guerre en réformes impériales. Une telle approche devrait en outre révéler une catégorie liminale, celle de monuments tant français que malgaches. Ceux-ci s'avèrent en effet à la fois « étrangers » et « nationaux », « exotiques » et « familiers », « locaux » et « universels »⁴. Chantal Valensky a déjà mis en relief la place d'intermédiaire culturel qu'occupaient les recrues malgaches dans l'armée française, et l'hybridité correspondante de certains monuments malgaches, témoins d'une affiliation culturelle duelle⁵. J'espère pour ma part mettre en exergue les différents intérêts inscrits dans un monument composite, et révéler certaines des lectures insoupçonnées de ce lieu de mémoire délibérément hybride.

En analysant un monument aux morts dédié aux Malgaches « morts pour la France » dans la capitale de Madagascar, j'entends donc étudier les enjeux et la signification d'un objet singulier. Le monument du Lac Anosy s'y prête admirablement. Construit sur les fondations d'une maison de campagne royale, il était censé usurper le passé et le prestige Merina. Son emplacement est donc critique. Ses formes et ses fonctions, longuement mûries et débattues lors de la naissance du projet en 1924, allaient, bien sûr, évoluer au fil du temps. Quatre grands axes retiendront tout particulièrement notre attention : la manière dont le monument fut intégré dans la géographie urbaine et politique de la capitale malgache, sa morphologie et ses fonctions, son discours du sacrifice, et l'épineuse question des souscriptions.

UN SITE ROYAL MALGACHE

Le monument aux morts du Lac Anosy reprend des formes malgaches, tout en occupant un haut lieu de la monarchie merina. Force est de constater que les relations entre les autorités

¹ Article publié dans *Outre-Mers, revue d'histoire*, 1^{er} semestre 2006, n°350-351, pages 123 à 140, dans le cadre d'un dossier thématique « Sites et monuments de mémoire ». La présente édition est enrichie de photographies.

² Pierre Nora, « La notion de lieu de mémoire est-elle exportable ? » in Pim den Boer et Willem Frijhoff, éd., *Lieux de mémoire et identités nationales*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 1993, pp. 3-50.

³ Robert Aldrich, *Vestiges of the Colonial Empire in France : Monuments, Museums and Colonial Memories*, Houndmills, Palgrave, 2005; Gregory Mann, *Locating Colonial Histories : Between France and West Africa*, *American Historical Review* 110, avril 2005, pp 409-434.

⁴ Voir John Gillis, « Memory and Identity » in *Commemorations : the Politics of National Identity*, Princeton, Princeton University Press, 1994, p 9.

⁵ Chantal Valensky, « Soldats malgaches et culture française », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, n° 84, 1997, pp. 63-84.

françaises et la royauté merina furent complexes. D'un côté, les conquérants décriaient le despotisme des reines merina, qui semblaient incarner l'antithèse de l'esprit républicain. Après tout, les autorités coloniales avaient banni la dernière reine de Madagascar. Mais d'un autre côté, les colonisateurs se vêtirent sciemment du prestige et de l'héritage royal, en mandant par exemple les corvées, comme jadis *fanampoana*.

Comme le savaient pertinemment les colonisateurs, le Lac Anosy avait rempli un rôle essentiel sous la monarchie merina. Ida Pfeiffer, qui avait visité l'île en 1857, apporte une description précieuse de l'îlot d'Anosy au milieu du dix-neuvième siècle :

« Le 17 juin, la reine fit une excursion dans le voisinage, à un de ses châteaux de plaisance située au pied de la colline, dans une île au milieu d'un grand étang. Toutes les fois que la reine fait des excursions, tous les officiers, les nobles et les Européens établis à Tananarive sont dans l'obligation de l'accompagner »⁶.

L'excursion était effectivement courte, mais avant l'expansion prodigieuse de Tananarive au vingtième siècle, le Lac Anosy faisait figure de retraite ou de résidence secondaire de banlieue. Ce n'est que plus tard en 1924, avec l'élargissement du plus grand Tananarive, que le Lac Anosy, en contrebas du quartier d'Isoraka, se trouva soudain au coeur de la nouvelle capitale conçue par les urbanistes français.

Deux photos prises par des missionnaires norvégiens dans les années 1880 témoignent des multiples fonctions précoloniales de l'îlot d'Anosy. Sécurité, dimension cérémoniale, logement de l'entourage royal, impératifs de villégiature s'y voient confondus. On distinguera alignés dans la figure 2 deux symboles de la couronne malgache, la résidence du Lac Anosy, et le Rova ou Palais de la Reine, au loin.



FIG. 1. — Le chalet de la reine sur le Lac Anosy.
© Norwegian Missionary Society Archives, Stavanger, Norvège.

⁶ Ida Pfeiffer, *Voyage à Madagascar* (1862, réédité par Karthala, Paris, en 1981), p. 175.

EFFACEMENT OU APPROPRIATION DU PASSE ROYAL ?

Solofo Randrianja a démontré l'importance des lieux de mémoires de la monarchie merina pour les opposants à la colonisation, et particulièrement pour une nouvelle génération de nationalistes mêlant culture occidentale et symbolique royale. Le Général Gallieni ne s'était pas contenté d'exiler la reine et le Premier ministre malgaches ; il s'affaira également à s'approprier des hauts lieux de la monarchie malgache. Il ordonna ainsi que les dépouilles royales soient transférées d'Ambohimanga à Majakamiadana, où il espérait qu'elles pourraient se muer de reliques en objets de musée. De telles pratiques coloniales ne firent qu'accentuer la tendance déjà annoncée parmi les nationalistes malgaches de se réclamer d'un héritage royal, non plus afin d'opérer une restauration, mais bien plutôt pour ancrer leur vision d'un État moderne dans un passé idéalisé. Les colonisateurs, quant à eux, étaient aux aguets : tout soupçon de récupération de l'imagerie royale comme point de ralliement des opposants au colonialisme, pouvait signaler à leurs yeux un « complot de restauration hova »⁷. Dans ces circonstances, il n'est guère surprenant que l'ancienne résidence estivale de la reine occupa une place importante dans les projets coloniaux d'instrumentalisation, voire d'effacement, de la mémoire royale mérina.

Ces récupérations donnèrent donc lieu à des luttes aussi complexes qu'acharnées autour de sites et de symboles anciens. Les exemples du Lac Anosy ou de la mise en scène gallienienne sont tout sauf des cas isolés. Ainsi, pendant la première guerre mondiale, une fête fut organisée au Rova (Palais) de la Reine. L'historienne F.V. Esoavelomandroso a commenté de la manière suivante cette décision stratégique : « ce choix n'a... rien d'étonnant. [Il] s'inscrit dans la ligne de la politique française : se concilier les Malgaches en manifestant du respect pour leurs traditions. Mais pour les colonisateurs, celles-ci relèvent du domaine du folklore... »⁸ Comme le laisse entendre Esoavelomandroso, et comme cela allait être le cas pendant la Deuxième Guerre mondiale lorsque Vichy joua à fond la sensibilité nostalgico-folklorique, de telles reconstitutions historiques (souvent maladroites d'ailleurs) furent « interceptées » par des nationalistes malgaches, qui puisèrent ainsi sans grand effort dans l'idéal « d'un passé embelli idéalisé »⁹.

GEOGRAPHIE URBAINE

À première vue, le choix du Lac Anosy pour l'emplacement du monument aux morts de toute la colonie a de quoi surprendre. En effet, l'Union des Combattants dut s'y rendre en 1924 pour vérifier si l'endroit offrait une surface suffisante pour accueillir les cérémonies du souvenir - l'îlot étant exigü et la digue y menant étroite¹⁰. Manifestement, à Anosy, l'histoire précoloniale conditionnait, et primait même sur l'espace cérémoniel colonial. Il s'agissait de faire du Lac de la Reine, comme il était encore décrit sur une carte de 1895¹¹, un lieu colonial à part entière, intégré à une nouvelle fabrique urbaine et surtout à un nouveau paysage commémoratif. Alors que la plupart des monuments aux morts français sont situés sur des

⁷ Solofo Randrianja, *Société et luttes anticoloniales à Madagascar, 1896-1946*, Paris, Karthala, 2001, pp. 113-118.

⁸ F.V. Esoavelomandroso, « La grande guerre vue d'outre-mer : patriotisme français et patriotisme malgache », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, n° 73, 1986, p. 134.

⁹ *Ibid.*, p. 135. Sur l'élan nostalgique de Vichy dans la grande île, et le retour aux traditions malgaches sous Vichy, voir Eric Jennings, *Vichy sous les tropiques*, Paris, Grasset, 2004, pp. 92-100.

¹⁰ Archives nationales de Madagascar (ci-dessous ANM), D 135, procès verbal de la séance du 2 septembre 1924.

¹¹ Gwendolyn Wright, *The Politics of Design in French colonial urbanism*, Chicago, University of Chicago Press, 1991, p 257.

places publiques, à la tête d'un boulevard, à proximité d'un hôtel de ville ou d'une mairie, et ainsi de suite, à Tananarive à l'inverse, un petit îlot à l'écart des principales avenues et des bâtiments publics fut sélectionné en grande partie à cause de ses antécédents royaux.



FIG. 2. — Le chalet de la reine sur le Lac Anosy.
© Norwegian Missionary Society Archives, Stavanger, Norvège.

Le monument du Lac Anosy ne peut pas être appréhendé sans prendre en compte les campagnes d'urbanisme successives effectuées dans la capitale malgache. Le Lac Anosy se situait au coeur des différents districts conçus par Georges Cassaigne dans ses plans de 1918 (plans qui allaient servir de base pour les vastes changements entrepris dans les années 20). Le Lac Anosy se trouvait en effet au carrefour de la ville haute, que Cassaigne entendait « préserver comme quartier historique, » et de la future « ville base, au sud, vouée aux voies de transport, à l'industrie, et aux logements de travailleurs. » Comme l'a affirmé Gwendolyn Wright, Cassaigne se souciait tout autant de la circulation automobile, et plus précisément de ronds-points, que de la géographie du pouvoir¹². La route circulaire ceinturant le lac, sa situation stratégique à la jonction des deux districts, son rattachement à l'ancien domaine royal, en firent une pierre angulaire des nouveaux plans de circulation et d'urbanisme élaborés dans les années vingt.

En 1926, deux anthropologues américains, Margaret et Ralph Linton, brossèrent le tableau suivant d'une capitale à l'heure où de vastes avenues venaient percer les quartiers et ruelles anciennes :

« Tananarive [i]s the Malagasy capital quite as much as it [i]s the French administrative capital. The European culture is simply superimposed upon the foundations of the older capital, and its government and society. Here the *vazaha* (Européens) seem more like intruders than they do in the

¹² *Ibid.*, pp. 273-275.

coastal towns. This makes Tananarive more interesting to live in, and less comfortable and healthful. Several other towns have each new sections that are thoroughly European in character, with wide straight streets, and houses of French type. In Tananarive, the new, wide streets have been cut right through the old town with its alleys and back ways - a regular rabbit warren »¹³.

Ce témoignage intervint alors que les travaux venaient de commencer pour transformer l'îlot d'Anosy en monument aux morts de la grande guerre.

De même, les souvenirs du juriste André Giresse sur les activités de son père à la mairie de Tananarive évoquent les profonds changements survenus dans la capitale en 1927 :

« On était en train de construire le nouveau Tananarive. La nuit, mon père planchait sur les tables à dessin, traçant les grands axes des nouvelles avenues. Ses adjoints, les architectes, les ingénieurs, voyaient en lui une sorte de Haussmann malgache. »¹⁴

Ensemble, ces deux passages résument admirablement les multiples directions que prenait l'urbanisme à Madagascar dans l'entre-deux-guerres. Comme l'a montré Gwendolyn Wright, la campagne de renouvellement urbain à Tananarive dans les années vingt fut menée sous la double bannière de la modernisation d'une part, et de la préservation de l'autre. Alors qu'Haussmann avait rasé le vieux Paris pour en créer un autre, les architectes coloniaux à Madagascar cherchèrent à introduire des motifs traditionnels locaux dans l'urbanisme moderne. D'après Wright, Cassaigne fit preuve « d'un intérêt visible pour les formes locales et les traditions de construction locales »¹⁵, tout en multipliant les grandes avenues et le découpage dit rationnel de la capitale (ceci étant, Cassaigne se soucia de maintenir et de mettre à jour les grands escaliers précoloniaux, pour relier les différents quartiers de Tananarive).

En accaparant le site du chalet estival de la Reine pour en faire une pièce maîtresse du nouveau Tananarive, les colonisateurs, nous l'avons vu, redéfinirent un des nombreux vestiges évoquant la monarchie mérina. Le contexte, les paramètres, et les formes précises de cette réinscription méritent qu'on s'y attarde. Les autorités coloniales auraient très bien pu ériger sur ce lieu de villégiature royale une statue de Marianne, ou encore un mémorial aux vainqueurs de l'île, comme Gallieni ou Lyautey par exemple. Après tout, un tel monument aux troupes conquérantes trônait sur la Place Colbert. Notons du reste que ce monument fut détruit lorsque la fameuse Place Colbert fut rebaptisée Place de l'Indépendance, alors que le monument du Lac Anosy, consacré comme il l'était aux soldats malgaches tombés dans la grande guerre, perdura et survécut notamment à la décolonisation. Sa consécration aux tirailleurs malgaches constituait ses véritables lettres de noblesses, permettant, et c'est le comble, de perpétuer l'oblitération de sa signification précoloniale. Cependant, si l'îlot d'Anosy ne semble plus être identifié à la mémoire royale, le monument se prête néanmoins à de multiples interprétations, tout comme les mémoriaux étudiés dans le nord de Madagascar par Andrew Walsh. De même que pour la cérémonie d'érection de mâts qu'il examine, le monument du Lac Anosy et les célébrations qui y ont lieu sont sujettes à des appréciations très variées, comme nous aurons lieu de l'observer¹⁶.

UN SITE CULTUREL MALGACHE

Entre la destruction de la résidence royale et le début des travaux de construction du

¹³ Liliana Mosca, « A source for the history of Antananarivo in the mid 1920s : the Linton papers », *Omalysy Anio* 29-32, 1989-1990, p. 16.

¹⁴ André Giresse et Philippe Bernet, *Seule la vérité blesse*, Paris, Pion, 1987, p. 42.

¹⁵ Gwendolyn Wright, *op. cit.*, pp. 290 et 275.

¹⁶ Andrew Walsh, « When Origins Matter : The Politics of Commemoration in Northern Madagascar » *Ethnohistory*, hiver 2001, pp. 237-8 ; 247-253.

monument en 1924 (il ne serait achevé qu'en 1936)¹⁷, le terre-plein et la digue d'Anosy remplirent un rôle populaire important. La société coloniale se plaisait à s'y distraire, à s'y rendre pour des excursions dominicales par exemple¹⁸. Il est clair que beaucoup de Malgaches y attachèrent une importance encore plus grande. En mai 1924, un article dans la *Tribune de Madagascar* - d'ordinaire conservateur, et qualifié à juste titre de « journal des colonialistes » par Solofo Randrianja¹⁹, révèle :

« On sait que le projet [de monument aux morts], d'ailleurs séduisant, d'allure grandiose, dû à la collaboration de MM. Berberis... et Perrin, fixe l'emplacement du monument sur l'îlot d'Anosy... Le choix de l'îlot d'Anosy ne semble pas avoir eu la bonne fortune d'unanimité des suffrages. A vrai dire, je crois qu'un référendum sur la question, les Malgaches étant appelés à donner leur avis, ne réunirait pas une majorité bien assise en faveur de l'emplacement choisi »²⁰.

Pourquoi ce rejet suite à un référendum des plus hypothétiques, voire saugrenu, qui aurait tenu compte des voies malgaches (une impossibilité, frôlant l'inimaginable à l'époque) ?

« Tout simplement parce que se trouveront chassés de l'îlot du lac Anosy, chanteurs et danseurs malgaches, dont les jeux, les fantaisies chorégraphiques font la joie des amateurs.... M. Camo [dans un article dans la revue *18 degrés, latitude sud*] constate avec raison, que les jeux des *mpilaos* sont à peu près tout ce qui subsiste de l'ancienne vie malgache. Et sans doute si l'îlot d'Anosy, qui était le dernier cadre où ces jeux pouvaient naturellement exercer leur attrayante influence, échappait aux chanteurs et danseurs malgaches, où iront-ils ? »²¹

Les conséquences à tirer de pareille objection sont frappantes. Premièrement, les colonisateurs risquaient d'ériger un monument à la gloire de Malgaches, qui ne ferait que se mettre à dos les Malgaches eux-mêmes. Ensuite, et plus grave encore, par cette démarche les colonisateurs remettaient en cause la doctrine de préservation culturelle tributaire de la politique d'association, qu'ils revendiquaient pleinement. En effet, en construisant un monument au Lac Anosy, ils menaçaient de rayer de la carte le dernier bastion des *mpilaos* « authentiques ». Les autorités coloniales restèrent néanmoins sourdes à cet appel d'un journal pourtant peu connu pour sa défense d'intérêts malgaches.

Il est certain que les autorités coloniales connaissaient bien le rôle culturel de l'îlot, comme lieu de représentation de *mpilaos*. Lors de la fête de Jeanne d'Arc en mai 1925, entre des salves de canon avenue Fallières à 8 heures 30, et un concours sportif au stade Mahamasina à 15 heures, on retrouve « des réjouissances indigènes à l'îlot Anosy : danses et attractions »²². L'administration ne semble cependant pas s'être demandée si un tel lieu de réjouissances se transformerait aisément en lieu de deuil solennel.

MADAGASCAR ET LA GUERRE DE 1914-1918

Avant d'analyser les multiples messages du monument d'Anosy, tournons-nous vers le référent lui-même. Car le monument était bien censé commémorer les troupes malgaches mortes en Europe pendant la grande guerre. Selon le vocable de l'époque, ces soldats étaient « morts pour la France. » Le sacrifice avait été de taille. Des 41 355 conscrits malgaches, 32 406 furent levés en 1917, 6 852 en 1916, et 1 097 en 1915. En tout, 34 386 recrues malgaches furent envoyées en Europe (la plupart en France, une minorité en Salonique) ;

¹⁷ Des photos de l'inauguration du monument en novembre 1936 sont conservées à l'agence photo ANTA, Antananarivo, sous les cotes COi, Numéros 398-401.

¹⁸ René Denis, Madagascar, 1907-1909, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 51.

¹⁹ Solofo Randrianja, op. cit., p. 168, note.

²⁰ « Le Monument aux morts et l'îlot d'Anosy », *La Tribune de Madagascar*, 9 mai 1924, p. 1.

²¹ *Ibid.*

²² « Fête nationale en l'honneur de Jeanne d'Arc », *La Tribune de Madagascar*, 8 mai 1925, p. 1.

30 425 d'entre elles se retrouvèrent au combat, et 3 101 périrent. Jacques Razafindranaly estime qu'un décès colonial français sur sept était malgache, figure qui incite à revoir la conception populaire de forces coloniales quasi-exclusivement sénégalaises et maghrébines²³. Schématiquement, l'on peut distinguer deux périodes : la première allant jusqu'au printemps 1917, lorsque les Malgaches se voyaient surtout assignés à des bataillons d'étape ou de génie, et une seconde commençant justement au printemps 1917, période caractérisée par une représentation forte des Malgaches dans l'infanterie et dans l'artillerie lourde²⁴.

Chantal Valensky a montré les cycles mouvementés du recrutement comme de l'opinion publique. La hausse du recrutement déclencha un véritable effet de boule de neige : l'armée insista non plus uniquement sur le patriotisme ou la fidélité, mais aussi sur l'idée d'une guerre juste, ou encore sur les avantages matériels des recrues malgaches. Cependant en février 1916, Paris annonçait par câble que les Malgaches ne seraient assignés dorénavant qu'à des positions d'arrière plan, principalement comme ouvriers²⁵. Du jour au lendemain, le gouvernement freina la machine de recrutement. Le Gouverneur Garbit, qui allait lui-même se porter volontaire le 26 juillet 1917, semble avoir joué un rôle essentiel pour convaincre le ministère de la Guerre de changer d'avis - ce qui fut fait. Début 1917, des unités mobiles sillonnaient l'arrière pays malgache à l'affût de recrues. Les résultats ne se firent pas attendre : 14 025 hommes inscrits entre octobre et décembre 1916, 8 494 de plus entre janvier et février 1917. On assistait, comme l'a observé Valensky, à « un recrutement en coups d'accordéon »²⁶. Le départ de Garbit, et son remplacement par le Gouverneur général Merlin en 1917 eurent deux conséquences principales : « La fin des recrutements en masse sauvage, » et un déplacement de l'effort de recrutement depuis les hauts plateaux vers les régions côtières, « sous le prétexte de réparer d'injustes pressions faites sur les régions centrales »²⁷.

Bien que le moral des troupes soit difficile à cerner a posteriori, l'on relèvera que d'importantes manifestations et réjouissances accompagnèrent les campagnes de recrutement. Valensky relate qu'en 1914 « des manifestations édifiantes sont organisées, avec parades militaires et défilés des enfants des écoles proclamant qu'ils sont prêts à partir, mais qu'ils sont encore trop jeunes pour servir la France »²⁸. Les donateurs à l'effort de guerre, comme plus tard ceux du monument d'Anosy, furent cités dans la presse. Les circonstances se prêtaient tout autant à l'effervescence qu'à la panique ou l'opportunisme. Des rumeurs abondaient, depuis celle de la cession de Madagascar à l'Allemagne en cas de défaite française²⁹, à l'idée que la guerre pourrait créer des conditions favorables pour l'indépendance de Madagascar. La censure sévit tout particulièrement, ainsi que les contraintes et la coercition. Le directeur de l'enseignement estimait sans ambages qu'en temps de guerre, il fallait dissimuler aux Malgaches « certaines considérations qui seraient de nature à jeter le trouble dans l'esprit de nos sujets »³⁰.

F.V. Esoavelomandroso a avancé la thèse selon laquelle l'administration coloniale aurait profité du prétexte de quelques rares expressions de dissension, pour répandre un climat de terreur, et resserrer encore plus l'étau sur la presse et l'opinion. Le prétexte principal

²³ Jacques Razafindranaly, *Soldats de la grande île, d'une guerre à l'autre 1895-1978*, Paris, L'Harmattan, 2000, pp. 37, 3.

²⁴ Chantal Valensky, *Le Soldat occulté : Les Malgaches dans l'armée française. 1884-1920*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 338.

²⁵ *Ibid.*, p. 296.

²⁶ *Ibid.*, p. 72.

²⁷ *Ibid.*, pp. 301, 304.

²⁸ *Ibid.*, p. 283.

²⁹ Esoavelomandroso, *op. cit.*, p. 130.

³⁰ *Ibid.*, p. 131.

s'esquissa à la veille de Noël en 1915, avec l'annonce du démantèlement d'un complot anti-français sous le nom de V.V.S.. S'ensuit l'arrestation de quatre cents suspects. La V.V.S.³¹, société secrète fondée et dissoute pendant la guerre avait pour but, il est vrai, l'indépendance de Madagascar. Il s'agissait bien de la première menace sérieuse pour la colonisation française depuis l'insurrection des menelamba à la fin du dix-neuvième siècle. Le complot répandit et nourrit des craintes quasi-paranoïaques chez les colonisateurs dans une période d'intense vulnérabilité ; il permit aussi, nous l'avons vu, une reprise en main de la presse, et un durcissement très net de l'appareil coercitif.

Comble d'ironie, au zénith de la censure, l'administration coloniale finit par aider à son insu la cause nationaliste. Outre des facteurs importants, comme les attentes qu'avait pu soulever la participation malgache à la victoire, ou encore les nouveaux horizons qu'avaient pu découvrir certains soldats en Europe³², Esoavelomandroso a mis en lumière le lien entre la Grande Guerre avec le développement et la dissémination du concept de *tanindrazana* (littéralement la terre des ancêtres). Cette notion, affirme-t-elle, fut soutenue inconsciemment par certains aspects du discours colonial. Alors que toute dissension ouverte se voyait sévèrement réprimée, les autorités elles-mêmes n'hésitèrent pas à faire l'éloge du passé local, et même à encourager les Malgaches à faire de même. Les Malgaches pouvaient écrire librement leur amour pour leur patrie, d'une manière d'ailleurs inconcevable quelques années auparavant. D'une certaine façon, le monument du Lac Anosy s'inscrit dans cette tendance. On y observe une liste des provinces de l'île (y compris les Comores), juxtaposée au palmarès de batailles comme le Chemin des Dames, où les Malgaches s'étaient illustrés. C'est dans sa dimension culturelle souvent occultée en situation coloniale, que la première guerre mondiale, comme la seconde, servit de vecteur de réforme, voire de nationalisme.

UN MONUMENT A LA MEMOIRE DE TOUS LES MALGACHES

Nous avons vu comment le monument du Lac Anosy représentait un noeud essentiel dans le tissu urbain de la capitale, et comment il supplantait un lieu de mémoire royal malgache. Un autre facteur conditionna le choix du Lac Anosy, situé en contrebas du quartier administratif, et à l'écart de la grande avenue Fallières. Contrairement aux monuments aux morts villageois sis près d'une mairie ou d'une église, ce mémorial devait évoquer les pertes malgaches de toutes les régions de l'île. Il s'agissait d'abord de renforcer l'unité de la colonie, d'une manière rappelant celle employée par les Merina lors de leur conquête de l'île ; ensuite d'effacer la réalité d'un recrutement inégal selon les régions. Il était donc crucial que le monument ne soit pas confondu avec celui de la ville de Tananarive, ni d'ailleurs avec les hauts plateaux en général. L'Union des Combattants insista sur ces facteurs lors de ses délibérations de septembre 1924

« Entre les deux projets donnés par Monsieur Barberis à la commission remise sous la présence de Monsieur le Gouverneur général par intérim Brunet, celui du monument à ériger sur l'îlot du Lac d'Anosy a été choisi; cet emplacement un peu excentrique répond mieux en effet à l'idée de commémorer les morts de la Grande Ile et non les morts de Tananarive »³³.

Une considération de plus motivait ce désir d'un monument inclusif. En dédiant un mémorial aux Malgaches et aux Français morts pour la France dans la Grande Guerre, le comité inscrivait dans le monument la notion de permanence française, suggérant de surcroît que les Français constituaient l'une des multiples composantes ethniques de l'île.

³¹ V.V.S. signifie *Vy, Vato, Sakelika*, ou Pierre, Fer, Réseau.

³² Voir à ce sujet Solofo Randrianja, pp. 164-5.

³³ ANM, D 135, séance du 2 septembre 1924.



**FIG. 3 -- L'un des noms de régions figurant sur le monument du Lac d'Anosy.
Cliché de l'auteur.**

APPROPRIATIONS ET FORMES MALGACHES



Très tôt dans les débats sur la manière de commémorer les 3 101 malgaches morts dans la Grande Guerre, le comité se rangea à l'idée d'incorporer des motifs et symboles malgaches. En 1924, le comité comptait dix-sept membres. Seuls deux d'entre eux étaient Malgaches : le Prince Ramakatra, et le Dr Charles Ranaivo, ce dernier connu pour ses opinions réformatrices. Comme nous le verrons, les différents membres allaient souvent se prendre à parti, notamment sur la manière de financer le projet.

Avant tout, le comité était chargé de retenir un architecte, un artiste, et une maquette. Les choix ne manquaient pas. D'autres monuments avaient déjà été érigés dans diverses localités de l'île. Parmi elles, on dénombre des importations françaises, et des copies, comme l'obélisque assez banal de Betafo.

**FIG. 4. — Le monument aux morts de Betafo.
Cliché de l'auteur**

À Madagascar la vague de statuomanie qui suivit la Grande Guerre doit être replacée dans la plus longue durée de cultures anciennes et riches en monolithes et commémorations. Ainsi, quelques communes optèrent pour des motifs explicitement malgaches, comme à Fianarantsoa, dont le monument fut inspiré par les monolithes des hauts plateaux, connus sous le nom de *vatolahy* et *tsangambato* (parmi les autres genres de pierres dressées l'on recensera les *orimbato* et *vato mitsangana*).



FIG. 5. — Le monument aux morts de Fianarantsoa
Cliché de l'auteur

L'ethnographe et grand catalogueur de Madagascar Alfred Grandidier, décrivait de la manière suivante l'une des variétés de ces pierres dressées :

« Pour ceux qui meurent à la guerre ou au loin et dont on ne retrouve pas les corps (*very faty*), on dresse à leur mémoire des cénotaphes : *tany lavitra* (litt. pleurs pour les parents au loin), comme disent les Malgaches en parlant des honneurs funèbres qu'ils rendent à leurs parents

dont ils n'ont pas le corps ; ce sont souvent des monolithes ou pierres levées plus ou moins grandes qui sont érigées à la mémoire d'un parent (*Fahatsiarovana* litt. pour conserver le souvenir) dont le corps ne repose pas dans le tombeau des ancêtres... »³⁴

Grandidier distinguait en outre entre différentes formes correspondant parfois à différentes ethnies :

« Au lieu de monolithes, les Betsileo, pour commémorer leurs morts, érigent souvent des poteaux de bois sculptés, soit seuls, soit accouplés, généralement terminés par un vase, ou bien ils marient la pierre et le bois. Il y a de ces *vatolahy* ou monolithes encadrés par quatre poteaux sculptés, un à chaque coin, qui relie des traverses également sculptées auxquelles sont accrochés des crânes de bœufs »³⁵.

Plus loin, Grandidier expliquait :

« Chez les Vorimo, ce ne sont point de simples *tatao* informes, mais de vrais *tsangam-bato* qu'outre ceux qu'ils élèvent comme beaucoup d'autres Malgaches à la mémoire des morts dont on n'a point rapporté le corps au pays natal, on dresse aux divers endroits où le cadavre a été momentanément déposé pendant le transport de la maison mortuaire au cimetière »³⁶.

Beaucoup de ces formes allaient se retrouver récupérées dans le monument du Lac Anosy. Les bas-reliefs de buffles ornant son chapiteau constituent une référence explicite au *vatolahy*, alors qu'une source au moins qualifie sa colonne principale de *tsangambato*³⁷. L'inscription malgache sur la base du mémorial ne laisse nul doute à cet égard, car elle emploie « *tsangambato* » pour signifier « à la mémoire des » : « *Tsangambaton'ny Miramila Fransay sy Malagasy maty ho an 'i Frantsa* », c'est-à-dire « à la mémoire des soldats Français et Malgaches morts pour la France. »

Dans le sillage de Grandidier, des historiens ont bien sûr apporté de nouvelles interprétations à l'histoire des « menhirs » malgaches. Michel Razanabola, par exemple, a démontré la nature phallique de certains *vatolahy* Betsileo³⁸. Jean-François Le Bras, Pier Larson, et d'autres, ont discerné des évolutions importantes dans l'usage et les pratiques entourant les monolithes. Au dix-huitième siècle surtout, les pierres étaient souvent dressées à proximité de la tombe d'un notable des hauts plateaux, particulièrement celles de guerriers. Larson déduit à partir des histoires orales *Tantara*, que les modalités des *tsangambato* avaient changé au 19^{ème} siècle. Désormais, ils se voyaient réservés « aux individus dont les dépouilles ne furent jamais retrouvées pour un enterrement traditionnel. « Le Bras affirme, quant à lui, que les *tsangambato* portaient dorénavant la marque d'une influence européenne, prenant même parfois la forme de colonnes inspirées par les constructions de l'ingénieur Jean Laborde³⁹.

Si le monument de Fianarantsoa reflète une influence précoloniale certaine, Valensky qualifie à juste titre celui d'Ambatolampy d'oeuvre syncrétique. Inspiré en partie des *tsangambato* (dans son choix de matériaux, dans la forme de sa colonne), il comporte des médaillons représentant des poilus malgaches⁴⁰. Un coq gaulois domine l'ensemble. Curieusement, cependant, Valensky considère le monument du Lac Anosy comme étant de « facture européenne. » D'après elle : « le monument aux morts de Tananarive se rattache de

³⁴ Alfred Grandidier, *Ethnographie de Madagascar*, p. 70.

³⁵ *Ibid.*, p. 71.

³⁶ *Ibid.*, p. 72.

³⁷ M. Frenée, *Guide des Colonies françaises : Madagascar*, Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1931, p. 151.

³⁸ Michel Razanabola, « Lieux de culte phallique en pays betsileo », *Omalay Sy Anio 23-24*, 1986, PP. 41-52.

³⁹ Pier Larson, *History and Memory in the Age of Enslavement*, Portsmouth, USA, Heinemann, 2000, p. 329, note 113. Larson y cite par ailleurs J.F. Le Bras, *Les transformations de l'architecture funéraire en Imerina*, Tananarive, 1971, pp. 63-64.

⁴⁰ Chantal Valensky, « Soldats malgaches et culture française » op. cit., pp. 73-4.

la manière la plus évidente à un prolongement de la culture française »⁴¹. Je suggère pour ma part que le monument d'Anosy n'était pas moins composite que celui d'Ambatolampy, incorporant de multiples références malgaches dans un monument aux morts certes d'inspiration française. Nous l'avons vu : la colonne centrale était décrite comme un *tsangambato*. Par ailleurs, des sources coloniales faisaient état de l'influence des *vatolahy* betsileo : « Un chapiteau... comporte... sur quatre faces opposées deux à deux, la sculpture de quatre massacres de buffles, reliés deux à deux par une guirlande de feuillages »⁴².

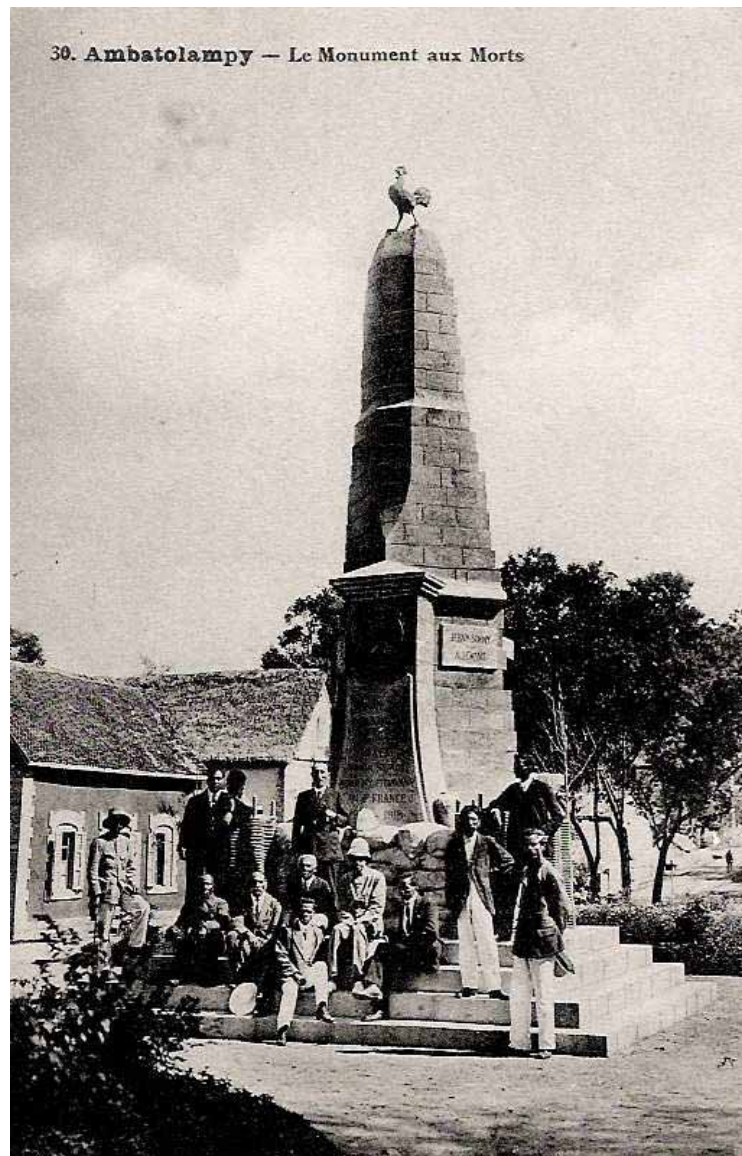


FIG. 6. -- Le monument aux morts d'Ambatolampy. Carte postale ancienne, collection de l'auteur.

Encore plus explicitement, les architectes évoquaient un aspect général censé rappeler l'architecture des tombeaux malgaches. Ces tombes des hauts plateaux (souvent massives) étaient formées de cinq dalles de granit imposantes : quatre d'entre elles servaient de murs, la cinquième de plafond. D'autres comportaient deux, voire trois niveaux, exactement comme le monument d'Anosy. D'après Jean-Louis Acquier : « les tombeaux de un à trois gradins étaient très courants et présentaient une grande variété depuis les appareillages de briques crues du genre *tamboho* à un ou deux étages jusqu'au niveaux de terre multiples soutenus par

⁴¹ *Ibid.*, p. 73.

⁴² ANM, D 135, séance du 8 janvier 1927.

des dalles verticales à l'Ouest »⁴³. Il suffit de peu d'imagination pour voir dans le monument du Lac Anosy une réplique, ou plutôt une fusion de ces différents styles funéraires des hauts plateaux malgaches. En somme, le monument était truffé d'allusions culturelles malgaches.



FIG. 7. — Le monument d'Anosy photographié en 2005. Cliché de l'auteur.

⁴³ Jean-Louis Acquier, *Architectures de Madagascar*, Paris, Berger-Levrault, 1997, p. 171.

En août 1924, le comité du monument du Lac Anosy présenta sa maquette gagnante, choisie parmi plusieurs propositions des architectes Barberis et Perrin. Le comité rapporta avec un enthousiasme manifeste :

« Situé au milieu du Lac, dans un site magnifique qui résume tout ce qui, à Tananarive, présente un intérêt monumental ou historique, le monument se détachera sur un vaste paysage où l'horizon s'étend à l'infini sur les rizières de l'Emyrne et les monts de l'Ankaratra. Il se compose d'un mur d'enceinte existant actuellement. Sur ce mur, les noms des provinces de Madagascar seront gravés sur des plaques de granit. La porte d'entrée, face à la digue, est encadrée par deux bas-reliefs représentant un soldat français et un tirailleur malgache au repos. L'entrée conduit à un escalier à double révolution aboutissant au terre plein de l'îlot. Au centre, une large base à deux étages inspirée de l'architecture des tombeaux malgaches supporte le pylône central. De chaque côté de l'escalier y conduisant un bas-relief est inscrit. Celui de droite représente un aspect de la vie des tranchées. Celui de gauche l'embarquement des marchandises dans un port symbolisant ainsi le double aspect de la contribution de la Grand île à la France pendant la Guerre. Sur la base du pylône sont gravés les noms des batailles auxquelles prirent part les Régiments Malgaches. La statue de la Victoire, en bronze, couronne l'édifice. En inaugurant l'exposition de la maquette le 10 juillet, Monsieur le Gouverneur Général Olivier a approuvé le choix du Comité et décidé que la souscription publique serait ouverte prochainement. Le comité compte sur chacun de vous pour faire comprendre à la population Indigène, l'intérêt de cette oeuvre conforme à sa tradition historique, et est certain que tous auront à coeur d'apporter leur obole »⁴⁴.

Comme des églises bâties sur les vestiges de basiliques romaines, ce monument empruntait les fondations et les murs extérieurs de l'ancienne résidence royale. Relevons par ailleurs que le comité était bien conscient de puiser dans l'architecture funéraire malgache. Tout en incorporant des motifs malgaches sélectifs, le monument proposait une lecture coloniale de la contribution malgache à la guerre, la résumant aux tirailleurs, et aux matières premières.

UN DISCOURS DE SACRIFICE

En 1924, le comité exposa de la manière suivante la raison de ce monument :

« Dans le grand effort fait par ses Colonies pour aider la France pendant la Guerre, Madagascar a eu une part importante. La grande île a donné à la Métropole des hommes, de l'or, des matières premières, montrant qu'aux heures de péril, la France pouvait compter sur les hommes de toutes races à qui elle a apporté la Civilisation. Beaucoup sont tombés sur les champs de bataille pour la cause commune et ont contribué, par leur sacrifice, à la Victoire finale »⁴⁵.

L'inscription bilingue au pied du monument articulait un message tout à fait similaire : « Aux soldats Français et Malgaches morts pour la France »⁴⁶. Le monument cristallisait de la sorte une équation complexe de gratitude et de sacrifice. La mère patrie s'avouait reconnaissante à la grande île pour son sacrifice en or et en vies humaines. Mais ce sacrifice était présenté à son tour comme une expression de gratitude malgache pour la mission dite civilisatrice. Cette formule avait été résumée pendant la guerre par la notion de *valim-babena*, c'est-à-dire la gratitude filiale que les Malgaches étaient censés exprimer envers la France, par la métaphore d'un enfant lié et redevable à sa mère de l'avoir porté sur son dos⁴⁷. Cette

⁴⁴ CAOM, Agence FOM, 88o, dossier 2437.

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ ANM, D 135, Séance du 17 décembre 1925.

⁴⁷ F.V Esoavelomandroso, *op. cit.*, p. 132.

contorsion s'avère particulièrement importante, car, nous l'avons vu, les historiens reconnaissent la Première Guerre mondiale, ainsi que la seconde, comme catalyseur d'un mouvement anticolonial moderne et révolutionnaire. Entretenir la mémoire de la reconnaissance malgache permettait ainsi d'oublier celle de la V.V.S..

FINANCEMENT ET COERCITION

Le comité du monument avait exprimé le souhait « que tous aurent à coeur d'apporter leur obole. » La facture allait être salée. En 1924, la prévision du coût total s'élevait à 306 000 francs. Une polémique surgissait déjà sur la modalité des dons. En août 1924, le modéré M. Kraft suggérait que les souscriptions soient limitées à un franc. Sur ce, le célèbre docteur Fontoynt rétorqua : « en limitant les souscriptions, on risquerait de mécontenter un grand nombre de souscripteurs »⁴⁸. Le mois suivant, lors d'une autre réunion animée, un certain M. Giacanti proposa que les noms de donateurs malgaches soient affichés dans des lieux publics. Une fois de plus, Kraft demanda à ce qu'on limite les contributions individuelles. Un autre membre chercha le juste milieu, trouvant comme solution « un carnet à souche à valeur fixe »⁴⁹. Le carnet à souches conservé aux archives d'Aix demeure en tout cas intact⁵⁰. Un an plus tard, les résultats n'étaient guère brillants. Le comité se pencha sur des matériaux de substitution pour l'édification de certaines parties du monument : la statue en ciment armé au lieu de bronze, les pavements de soubassement en cipolin rose gracieusement offert par Messieurs Modrin et Sisteron, au lieu de brique⁵¹. En février 1925, les dons recueillis totalisaient 92 270 francs 50, ce qui couvrait à peine la statue de la victoire ailée (initialement prévue en bronze) estimée à elle seule à 70 000 francs⁵². Visiblement, dans le cas du monument du Lac Anosy, l'extraction de « dons » s'avéra difficile. En 1925, le comité releva « que quelques provinces n'ont pas envoyé leur versement. D'autre part, les particuliers ayant des carnets n'ont pas effectué des versements »⁵³. Peu à peu, au fil des deux années suivantes, ceux-ci vinrent pourtant gonfler les comptes en banque ouverts par le comité pour l'édification du monument.

Sur qui allait tomber la facture ? La population indigène de l'île entière fut sommée de participer au projet. A n'en pas douter, certaines élites malgaches saisirent l'occasion pour démontrer leur générosité et leur patriotisme (bien que celui-ci restât souvent ambigu) tantôt français, tantôt malgache⁵⁴. Mais globalement, dans une colonie où la population avait depuis longtemps, et notamment sous la monarchie malgache, subi une imposition arbitraire, le travail forcé, les réquisitions (*fanampoana*), les corvées et autres fardeaux⁵⁵, les « donations » furent sans doute perçus comme une imposition officieuse, ou au moins comme des signes de loyauté, et donc de faveur. Le *fanampoana* n'était d'ailleurs pas le seul précédent précolonial. Esoavelomandroso nous rappelle la pratique du Premier ministre Rainilaiarivony, qui sollicitait des souscriptions dites volontaires, sous l'appellation délicate : « *fitia tsy mba hetra*, » c'est-à-dire, « l'amour n'est pas une taxe »⁵⁶.

⁴⁸ ANM, D 135, séance du 27 août 1924.

⁴⁹ ANM, D 135, séance du 2 septembre 1924.

⁵⁰ CAOM, Agence FOM, 880, dossier 2437.

⁵¹ ANM, D 135.

⁵² ANM, D 135.

⁵³ ANM, D 135, séance du 4 août 1925.

⁵⁴ Esoavelomandroso, *op. cit.*, p. 136.

⁵⁵ Gwyn Campbell « Slavery and Fanompoana : The Structure of Forced Labor in Imerina (Madagascar), 1790-1861 », *Journal of African History* 29, 1988, PP. 463-486.

⁵⁶ Esoavelomandroso, *op. cit.*, p. 136.

Ajoutons à ces considérations précoloniales une montagne d'abus coloniaux, notamment dans le financement des travaux publics. Kraft y fit allusion en août 1924 : « [si nous fixions les souscriptions à un franc], cette solution offrirait le gros avantage d'empêcher les abus et les exactions qui se produisent parfois au cours des souscriptions publiques »⁵⁷. Les précédents ne manquaient pas. Citons à titre d'exemple, la campagne de 1911 visant à financer un monument métropolitain « à la gloire de l'expansion coloniale française sous la Troisième République. » Des villages entiers avaient été l'objet de « souscriptions collectives », véritables battues. L'île entière avait contribué 2870 francs au projet⁵⁸. À l'île Sainte-Marie, il y eut deux tours, l'administration estimant sans doute que la première campagne avait été insuffisante⁵⁹. Guère surprenant, dans ce contexte, que Kraft ait prôné un plafond de contributions. L'administration coloniale courait le risque de rendre le monument du Lac Anosy honni, plutôt que révééré.

SIGNIFICATIONS RECENTES

Comme ce fut le cas pour tant de monuments aux morts de la Première Guerre mondiale, la commémoration de la Deuxième Guerre vint se greffer sur le monument du Lac Anosy. Dans ce cas, l'inscription était délibérément sibylline : « Aux victimes de la Deuxième Guerre mondiale 1939-1945, » phrase qui permettait aisément d'assimiler les victimes des batailles de mai-juin 1940 en France, aux loyalistes pétainistes qui avaient mené une guérilla sans relâche contre les Anglais venus déloger le régime de Vichy en 1942. Une fois de plus, le monument d'Anosy se montrait d'une grande malléabilité.



FIG. 8.-- Rajout sur le monument du Lac d'Anosy. Cliché de l'auteur

Dans un récent article sur le monument de Voortrekker en Afrique du Sud, Albert Grundlingh a mis l'accent sur la lecture noire post-apartheid de ce monument à la gloire des

⁵⁷ ANM, D 135, séance du 27 août 1924.

⁵⁸ ANM, D 135, « Participation de Madagascar à l'érection d'un monument à la gloire de l'expansion coloniale française, 1911 ».

⁵⁹ *Ibid.*

Boers⁶⁰. Bien que la situation soit loin d'être identique, l'on s'interrogera sur le regard que portent aujourd'hui les Malgaches sur ce haut lieu de leur capitale, pris en tenaille entre l'hôtel Hilton et les collines de la présidence et des Rovas - flanquée plus directement par un marché aux fleurs à l'est et par des huttes de barbiers à l'ouest. Je reçus quelques pistes lorsqu'en 2000 et 2005 des Tananariviens curieux m'interrogèrent sur l'intérêt que je portais à ce monument dont un guide touristique proscrivait la visite pour des raisons de sécurité. Certains postulèrent la signification évangélique de « l'ange noir » (la victoire surplombant le monument fut jadis noire, aujourd'hui argentée). Cette interprétation semble refaire surface dans certaines aquarelles vendues aux touristes dans la capitale. D'autres affirmèrent que le monument commémorait la contribution malgache à la défaite d'Hitler. Même le guide autoproclamé du lieu, certes conscient du lien entre le monument et la Grande Guerre, affirma que les crânes de buffles représentaient l'écusson de la ville de Tananarive. Une telle lecture locale subvertit évidemment l'intention initiale de dédier le monument à tous les Malgaches morts au champ d'honneur.



FIG. 9. — Le monument d'Anosy, aquarelle moderne. Collection auteur.

CONCLUSION

À première vue, quoi de plus transparent que la construction d'un monument colonial aux Malgaches « morts pour la France » sur le site d'une ancienne propriété royale méridionale ? Et pourtant, le mémorial du Lac Anosy reflète les complexités et les ambiguïtés de la colonisation à Madagascar. Il cristallise en effet la tentative de recycler le passé royal à des fins nouvelles. Il met en évidence les contradictions du préservationnisme colonial. Il enregistre en outre des tensions régionales, impériales et locales. Il place enfin dans un registre commun un discours de sacrifice, la mission civilisatrice, et des pratiques coercitives sous couvert de la pax gallica.

⁶⁰ Albert Grundlingh, « A Cultural Cundrum ? Old Monuments and New Regimes : The Voortrekker Monument as Symbol of Afrikaner Power in a Postapartheid South Africa », *Radical History Review* 81, automne 2001, pp. 95-112.